



DCM ECOR[®] 4

NPK 7-7-10

100 % organique, équilibré



■ Composition

ENGRAIS NF U 42-001
ENGRAIS ORGANIQUE NPK 7-7-10

Teneurs garanties en masse du produit brut :

AZOTE (N) total	7 %
dont azote organique	7 %
ANHYDRIDE PHOSPHORIQUE (P ₂ O ₅) total	7 %
OXYDE DE POTASSIUM (K ₂ O) soluble dans l'eau	10 %
MATIERES SECHES	92 %
MATIERES ORGANIQUES	43 %
Rapport C/N	3,2

Utilisable en agriculture biologique conformément aux exigences du Règlement (UE) 834/2007 et de ses modifications.

■ Points forts

- **engrais équilibré 100 % organique**
- engrais idéal pour diverses applications, grâce à son action douce et sa formulation complète:
 - fumure de base organique pour terreaux
 - légumes feuilles: laitue, scarole...
 - fumure d'appoint: tomates, concombre, poivron...
 - culture de rosiers
- **E.C.O.R.[®] (Efficient Controlled Organic Release) 75 - 100**: action longue et continue (75 à 100 jours), grâce à la grande diversité de matières premières organiques
- phosphore organique (7 % P₂O₅) pour un enracinement rapide
- 100 % organique: les éléments nutritifs sont libérés progressivement par la vie microbienne + formation d'humus pour un meilleur enracinement et moins de lessivage ce qui se traduit par une rentabilité plus élevée

■ Formulation

MINIGRAN[®] TECHNOLOGY = un micro-granulé avec des dimensions entre 800 et 2500 microns, dont au moins 80% entre 1000 et 2000 microns

- micro-granulés de composition homogène
- meilleure répartition (jusqu'à 60% plus efficace) pour une couleur homogène et une croissance uniforme
- action plus rapide au début sans perte d'effet à long terme
- avec des sources de phosphore organique bien assimilable qui permettent un bon développement du système racinaire
- application faible en odeur et pauvre en poussières
- facile à appliquer au moyen de tous les systèmes de dosage et épandeurs professionnels





DCM ECOR[®] 4

NPK 7-7-10

100 % organique, équilibré

■ Mode d'emploi

La dose exacte dépend des besoins de la culture, du moment de l'application, des réserves nutritives du sol et de l'intensité d'arrosage. Demandez nos conseils spécifiques, adaptés à vos plantes et votre système de culture.

LÉGUMES ET PLANTES AROMATIQUES 8 – 15 kg/100 m²

FRUITS ET PETITS FRUITS 8 – 15 kg/100 m²

PÉPINIÈRES ET FLORICULTURE

- fumure de base..... 8 – 15 kg/100 m²
- fumure d'appoint..... 6 – 12 kg/100 m²

TERREAUX

- fumure de base..... 2 – 4 kg/m³
 - terreau semis et bouturages / terreau presse-motte* 1 – 3 kg/m³
 - plantes aromatiques en pots*..... 2 – 4 kg/m³
 - terreaux pour fleurissement urbain* 3 – 4 kg/m³
- fumure d'appoint (sur le pot)..... 2 – 4 kg/m³ ou 2 – 4 g/L de terreau

TERRAINS DE SPORT ENGAZONNÉS ET PARCOURS DE GOLF 8 – 15 kg/100 m²

GAZON 8 – 15 kg/100 m²

JARDIN D'ORNEMENT 6 – 12 kg/100 m²

■ Conditionnement

sacs de 25 kg – 36 sacs/euro palette (= 900 kg)